

Déclaration d'octroi de protection lorsque aucune notification de refus provisoire n'a été communiquée conformément à la règle 18ter, paragraphe 1, du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à l'article 79, paragraphe 1, du RDMUE

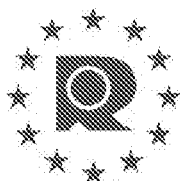
Alicante, le 21/01/2020

Numéro d'enregistrement international: **1483021**
Date de notification: **15-08-2019**
Nom de la titulaire: **LVMH Swiss Manufactures SA**
Marque: **ISOGRAPH**

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour l'Union européenne.

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, du RMUE, la marque a été publiée le **21/01/2020**.

Conformément à l'article 189, paragraphe 2, du RMUE, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque de l'Union européenne.



María del Carmen CAVADA IPIÑA